

Méthodologie de l'enquête

Contexte

L'enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017, appelée communément « enquête flux », permet d'éclairer les politiques publiques sur l'économie touristique de l'île. Elle participe ainsi aux décisions d'orientations de l'Agence du tourisme de la Corse (ATC). Cette opération a pour objectif de mesurer le tourisme en Corse à travers la connaissance de la clientèle (profil des visiteurs, nationalités des touristes venant en Corse, hébergement marchand ou non marchand), les canaux de réservation, la répartition des séjours sur le territoire. L'objectif de cette enquête est de quantifier la répartition des nuitées passées en Corse par les touristes selon les différents types d'hébergements marchands (hôtels, campings, AHCT, gîtes, locations entre particuliers...) et non marchands (famille ou amis, séjours du propriétaire dans sa résidence secondaire.) Il s'agit aussi de mieux connaître les différentes clientèles et leurs pratiques selon les périodes : avant saison, coeur de saison et après saison, vacances scolaires ou non.

Cette enquête a obtenu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique le 7 décembre 2016. Elle est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire (Visa n°2017X902RG du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2017).

L'enquête a été cofinancée par la Collectivité de Corse, l'Agence du tourisme de la Corse et l'Union Européenne (programme FEDER 2014-2020).

Champ, période et cible de l'enquête

L'enquête 2017 est réalisée auprès des passagers (résidents en Corse ou touristes) quittant la Corse via ses cinq principaux ports (Ajaccio, Bastia, l'Île-Rousse, Porto-Vecchio et Bonifacio) et ses quatre aéroports (Ajaccio, Bastia, Figari et Calvi), ayant passé au moins une nuitée sur l'île. L'unité sur laquelle porte l'enquête est l'« entité budgétaire », c'est-à-dire le groupe de personnes voyageant ensemble et partageant les dépenses. Cette notion conduit à interroger la personne qui gère les dépenses pour le groupe enquêté.

La période d'observation s'étale du 1^{er} mai au 5 novembre 2017.

Mode de collecte et questionnaire

Le questionnaire (sous format papier) est auto-administré.

Il est distribué exhaustivement par un enquêteur aux groupes de passagers aériens après les contrôles de sécurité dans la salle d'embarquement et aux passagers maritimes dans la salle d'embarquement et dans les files d'attente des véhicules à l'embarquement.

La récupération des questionnaires renseignés s'effectue par les enquêteurs au moment de l'embarquement proprement dit dans l'avion ou dans le bateau.

Composé de deux pages A4, le questionnaire est disponible en plusieurs langues (français, anglais, italien et allemand). Pour garantir un taux de réponse optimal et garder le répondant attentif, il comporte 24 questions.

Les premières questions permettent de caractériser le voyageur, et de déterminer son niveau de fidélisation avec la Corse.

Les questions suivantes permettent de caractériser l'organisation du voyage notamment le canal de réservation utilisé ainsi que le mode d'hébergement choisi durant le séjour.

D'autres questions apportent des précisions sur le déroulement du séjour.

Enfin, les dernières questions traitent de la satisfaction du touriste et de son intention de retour.

Le temps de remplissage du questionnaire était de l'ordre de 8 minutes pour les non-résidents et de 1 minute pour les résidents.

Échantillonnage

Pour les voyages en bateau, les unités sélectionnées sont directement des traversées (un bateau) au départ de l'île. Pour les voyages en avion, les unités sélectionnées sont des plages horaires de 2 heures, l'ensemble des vols décollant à l'intérieur de ces plages étant alors enquêté.

Pour chaque zone d'enquête et pour chaque mois, la sélection des bateaux et/ou des tranches horaires des avions a été réalisée en deux temps à partir de la liste prévisionnelle de toutes les traversées. Tout d'abord, des jours de collecte ont été choisis de façon à éviter des collectes simultanées entre les bateaux et les avions dans une même zone. Puis, à l'intérieur de ces jours de collecte, les traversées ont été sélectionnées proportionnellement au nombre de passagers estimés (en utilisant des taux de remplissage moyens), jour de la semaine, heure ou tranche horaire, compagnies, principales destinations...

Ont ainsi été enquêtés 410 bateaux et 2 200 avions.

Les traitements statistiques de l'enquête

L'enquête a permis de collecter 72 000 questionnaires à partir desquels sont estimés des résultats sur les clientèles touristiques et sur leurs pratiques (hébergement, etc.). Les traitements statistiques d'enquête visent à contrôler les données collectées, à prendre en compte les phénomènes de non-réponse qui ont pu impacter la collecte et à réaliser des calages.

Apurement : la première étape consiste à vérifier la cohérence des questionnaires en interne. L'objectif est de corriger des erreurs de remplissage des questionnaires dans les cas où l'erreur est manifeste ; par exemple, si le nombre de nuitées par type d'hébergement est au total plus important que le nombre de nuitées totales.

Correction de la non-réponse : le traitement de la non-réponse consiste à gérer les problématiques de non-réponse partielle aux questions les plus importantes du questionnaire. Pour cela, la méthode de hot-deck par classe est utilisée. Elle consiste à affecter à un questionnaire avec une réponse manquante une réponse donnée à un autre questionnaire qui partage les mêmes caractéristiques.

La sélection des classes s'est faite à l'aide d'arbres de décision permettant d'identifier à chaque étape les variables permettant de mieux séparer les questionnaires de telle sorte à avoir des groupes homogènes en termes de réponses. Par la suite, cette classification est utilisée afin d'affecter aléatoirement à un questionnaire sans réponse celle d'un autre questionnaire qui appartient à la même classe (hot-deck).

Calage : pour que le nombre de voyageurs issu de l'enquête soit cohérent avec le nombre de personnes transportées fournies par les Chambres de commerce et d'industrie (CCI), un calage a été réalisé. Son objectif est de modifier les pondérations à un niveau fin de manière à faire concorder le nombre de répondants avec celui connu par les CCI en termes de nombre de personnes transportées selon la destination, les principales compagnies, les aéroports ou ports de départ, les jours de la semaine, les mois, la part des résidents dans les plus grandes compagnies... Ainsi, 50 données ont été utilisées pour le calage.

Définitions

Tourisme et touriste : l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) définit le tourisme comme « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Le terme « activités » doit être compris ici au sens général d'occupations individuelles. Tous les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés **visiteurs**. Les **touristes** sont les visiteurs qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) hors de leur environnement habituel.

Ainsi dans cette étude, le touriste est un visiteur quittant la Corse en ayant passé au moins une nuit (et moins d'un an) hors de son domicile habituel. On distingue trois types de touristes en fonction de la nature de leur séjour :

- le touriste est **professionnel** si le répondant a déclaré « oui » à la question « votre séjour a-t-il un motif professionnel ? » ;
- il est **affinitaire** si son motif de voyage n'est pas professionnel et que la majorité des nuits passées sur l'île durant le séjour a eu lieu dans un hébergement non marchand ;
- enfin, on parle de touriste d'**agrément** si son motif de voyage n'est pas professionnel et que la majorité des nuits passées sur l'île durant le séjour a eu lieu dans un hébergement marchand (professionnel ou non professionnel).

Type d'hébergement

Trois grands types d'hébergement sont distingués :

- l'**hébergement marchand professionnel** regroupe les hébergements traditionnels tels que les hôtels, les campings, les villages ou résidences de vacances, gîtes ou refuges... ;
- l'**hébergement marchand non professionnel** regroupe les locations saisonnières de particulier à particulier ;
- l'**hébergement non marchand** regroupe les hébergements ne donnant pas lieu à un échange monétaire comme, par exemple, l'utilisation de sa résidence secondaire par le propriétaire, l'hébergement chez la famille ou les amis. Sont inclus dans cette catégorie les échanges d'appartements.

Saison

L'**avant saison** regroupe les informations sur les passagers dont le départ a lieu entre le 1^{er} mai et le 30 juin.

La **saison** regroupe les informations sur les passagers dont le départ a lieu entre le 1^{er} juillet et le 31 août.

L'**après saison** regroupe les informations sur les passagers dont le départ a lieu entre le 1^{er} septembre et le 5 novembre.

Activité payantes

Les activités de pleine nature regroupent notamment l'accrobranche, le canyoning ou la randonnée avec guide.

Les visites du patrimoine naturel regroupent les excursions en bateau ou en train...

Les visites du patrimoine culturel/traditionnel regroupent les visites du terroir, des caves et de l'artisanat.